2 députés LFI soutiennent un lycée musulman et ses livres incitant au djihad

écrit par Juvénal de Lyon | 8 décembre 2024

Idir Boumertit et Abdelkader Lahmar

Vent debout contre la possible résiliation du contrat d'association avec l'Etat du lycée musulman Al-Kindi de Décines-Charpieu mais ils se battent comme des beaux diables (musulmans ?) contre le contrat du lycée Stanislas, catholique. Evidemment…

La victimisation, ça marche toujours avec l'islam !
Vont-ils supprimer le coran 4/34 ?

Le groupe scolaire Al-Kindi, qui compte une école primaire, un collège et un lycée tous sous contrat d'association avec l'Etat, voit son avenir menacé par la préfecture du Rhône. **Après la résiliation du contrat d'association du lycée Averroès de Lille, des responsables musulmans s'inquiètent d'un « acharnement » qui met en péril le paysage éducatif musulman en France.**

Le lycée Al-Kindi, à Décines-Charpieu (Rhône), est devenu, malgré lui, le seul établissement privé musulman en France sous contrat d'association avec l'Etat. Mais pour combien de temps encore ? La préfecture du Rhône envisage de résilier les contrats liant l'Etat au lycée Al-Kindi ainsi qu'à l'ensemble du groupe scolaire, qui fédère aussi une école primaire et un collège, apprend-on mardi 3 décembre. Une réunion de la commission académique de concertation est prévue jeudi 12 décembre pour statuer sur cette décision.
[…]

:
https://www.saphirnews.com/Le-lycee-musulman-Al-Kindi-menace-d-une-resiliation-de-son-contrat-d-association-avec-l-Etat_a30508.html

Mise à jour vendredi 6 décembre :

Deux députés L.F.I. du Rhône (Idir Boumertit et Abdelkader Lahmar) ont fait part de leur soutien au groupe scolaire, ce qu'ils disent de cette affaire. :

Alors que le groupe scolaire Al-Kindi est menacé d'une résiliation de ses contrats d'association avec l'Etat, deux députés du Rhône, affiliés à La France Insoumise (LFI) ont dénoncé, vendredi 6 décembre, dans un communiqué commun « avec fermeté » le traitement infligé à l'établissement, « dans un contexte de ciblage systématique des institutions musulmanes et dans une atmosphère médiatico-politique islamophobe ».

Déclarant se souvenir du cas du lycée Averroès à Lille ayant fait l'objet d'une rupture brutale de son contrat d'association « après une procédure dénoncée comme abusive par sa direction et par des associations de défense des libertés publiques », Idir Boumertit et Abdelkader Lahmar ont signifié leur soutien à un groupe scolaire « reconnu dans le Rhône pour son sérieux et ses résultats pédagogiques exemplaires ».

« Bien que l'État ait toute légitimité à contrôler les établissements privés sous contrat et que notre préférence politique se porte sur le service public d'éducation, la menace de retrait du contrat d'association est sans proportion avec les faits qui lui sont reprochés », signalent-ils. « Dans le même temps, d'autres établissements privés sous contrat d'autres confessions

échappent à ces contrôles stricts et aux menaces de retrait de contrat d'association. » Idir Boumertit a cité sur X le cas du lycée privé catholique Stanislas dont le traitement politique vis-à-vis du lycée musulman Averroès avait été jugé inéquitable. « Ce deux poids, deux mesures, qui cible injustement les établissements musulmans, doit cesser », a précisé ce dernier.

Les deux élus LFI (Idir Boumertit et Abdelkader Lahmar) ont affirmé avoir saisi la préfète de région, Fabienne Buccio, et le recteur de Lyon Olivier Dugrip, par une lettre alertant sur cette situation préoccupante, « restée sans réponse à ce jour ». Il leur a été rappelé que « le traitement par l'Etat et la Préfecture concernant le groupe scolaire Al-Kindi se doit d'être impartial et conforme aux principes républicains ». Ils ont assuré qu'ils demeureront « mobilisés dans les semaines à venir et attentifs à l'action de la préfecture sur ce dossier ».

La préfecture reproche notamment au groupe scolaire la présence de livres jugés « problématiques » retrouvés au CDI lors de contrôles inopinés, un règlement vestimentaire strict pour les filles, les opinions d'un enseignant qui aurait soutenu sur sa chaîne YouTube des imams expulsés du territoire français ou encore une confusion entre les moyens alloués hors contrat de ceux sous contrat. Une réunion de la commission académique de concertation est prévue jeudi 12 décembre pour statuer sur toute décision de résiliation. A l'initiative de l'association des parents d'élèves, un rassemblement de soutien est organisé ce samedi 7 décembre devant l'établissement afin de dire non au retrait des contrats d'association, qui permet aujourd'hui à Al-Kindi de fonctionner. source : https://www.saphirnews.com/Deux-deputes-du-Rhone-en-soutien-au-groupe-scolaire-musulman-Al-Kindi_a30513.html

---

Le Figaro : Dernier lycée musulman sous contrat de France

Selon une source proche du dossier, le rapport de l'inspection mentionne notamment **la découverte de deux ouvrages radicaux dans le centre de documentation et d'information (CDI) du groupe scolaire, dont l'un faisant la promotion du djihad violent**. **Le** rapport d'inspection mentionne aussi des propos polémiques tenus par un professeur sur sa chaîne YouTube, **l'existence de discriminations envers les filles dans le règlement intérieur**, mais aussi des problèmes de gestion, avec une confusion entre les classes sous contrat et celles qui ne le sont pas. Ces motifs ne sont *«pas clairs du tout»*, a regretté auprès de l'AFP Kamel Kabtane, recteur de la Grande Mosquée de Lyon… Il évoque simplement des *«erreurs»* de l'établissement ayant servi à l'État à *«clore un dossier»*, comme la présence d'un *«livre qui n'aurait pas dû se trouver là, un livre qu'on trouve dans toutes les mosquées…» (1)*
https://www.lefigaro.fr/lyon/des-manquements-graves-pres-de-lyon-le-dernier-lycee-musulman-sous-contrat-de-france-menace-de-perdre-son-agrement-20241205

_____

(1) (il ne dit pas lequel !!! serait-ce le coran, sourate 4, verset 34, car contraire à la loi française et aux « valeurs de la République » : Les hommes ont « autorité sur les femmes », en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs bien. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris)… Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits « et frappez-les ». Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles…car Allah etc…*)*
https://video.lefigaro.fr/figaro/video/pres-de-la-moitie-des-musulmans-en-europe-sont-touches-par-la-discrimination-dapres-un-rapport/
https://www.bvoltaire.fr/une-ecole-musulmane-dans-le-viseur-des-autorites-ils-denoncent-un-acharnement/
Pcc : Juvénal de Lyon